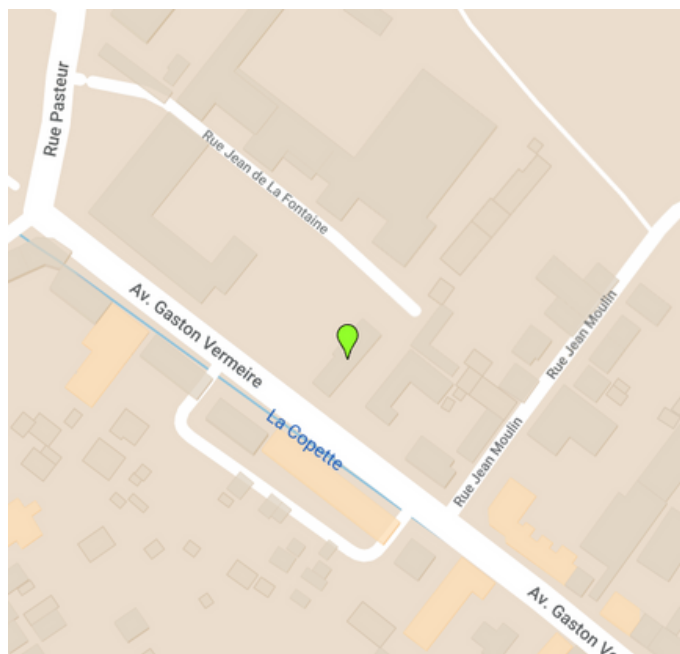


LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT INTERCOMMUNALE DE PERSAN

La M.J.D est ouverte au public du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 14h à 17h



82, rue Gaston Vermeire
95340 PERSAN
01 39 37 08 74
mjd@cchvo.com

Train: ligne H arrêt Persan-Beaumont
Bus : ligne A arrêt Mairie ou ligne C arrêt place de la République

QU'EST CE QUE LA M.J.D ?

La Maison de la Justice et du Droit est un lieu
d'Accès à la Justice:

Dans une M.J.D, différents acteurs (Magistrats, délégués du Procureur, Médiateurs pénaux, éducateurs, Travailleurs sociaux) assurent une présence judiciaire. Ils mettent en œuvre, dans un lieu de proximité, de nouveaux modes de traitement de la petite délinquance quotidienne (rappel à la loi, orientation vers une structure sanitaire, sociale ou professionnelle, régularisation, réparation, médiation pénale, suivi des décisions judiciaires) et de règlement des petits litiges d'ordre civil (Conciliateur de Justice, Médiateur Familial) ou administratif (délégué du défenseur des droits).

La Maison de la Justice et du Droit est aussi un lieu
d'Accès au Droit:

Elle offre des services de proximité, gratuits, dans le respect de la confidentialité et des compétences de chaque professionnel. Un agent vous accueille, vous écoute, vous informe sur vos droits et obligations et vous oriente au besoin vers les professionnels adéquats (délégué au défenseur des droits, juristes...). Tous ces intervenants vous permettent de mieux connaître vos droits afin de les faire valoir au quotidien. Vous pouvez venir retirer à l'accueil un dossier ou un imprimé (demande d'aide juridictionnelle, requête devant le juge aux affaires familiales, déclaration au greffe...)

PERMANENCES & CONSULTATIONS



PERMANENCE D'AIDE AUX VICTIMES (C.I.D.F.F - France victimes 95)

(Sur rendez-vous)

Vous avez été victime d'une infraction (menaces, escroquerie, Volences physiques, accident, vol, agression sexuelle. e. vous voulez connaître vos droits.

➤ **JURISTE, les 3 premiers et 5ème jeudi matin du mois, PSYCHOLOGUE, chaque vendredi après-midi, ASSISTANTE SOCIALE, chaque vendredi après-midi**



CONSULTATION JURIDIQUE D'AVOCAT Avocat du Barreau du Val d'Oise

(Sur rendez-vous)

Vous rencontrez des problèmes juridiques complexes et souhaitez être conseillé.

➤ **2 mercredis par mois**



ASSOCIATION DU COTE DES FEMMES (Contre les violences faites aux femmes)

(Sur rendez-vous)

Vous êtes victime de violences conjugales, d'humiliations, d'insultes, de menaces, de pression psychologique...

➤ **Chaque vendredi matin**



CONCILIATEUR DE JUSTICE

(Sur rendez-vous ou saisine par e-mail)

Vous êtes confrontés à des querelles de voisinage, des problèmes de mitoyenneté, de copropriété, des conflits entre propriétaire et locataire, consommateur et professionnel, des difficultés dans le recouvrement d'une somme d'argent ou l'exécution d'un contrat.

➤ **Les 2nd et 4ème mercredi du mois**



DELEGUE AU DEFENSEUR DES DROITS

(Sur rendez-vous)

Vous n'arrivez pas à résoudre seul un problème avec une administration ou un service public. Vous êtes victime de discrimination et souhaitez être informé sur vos droits.

➤ **Chaque mardi matin**



CONSULTATION JURIDIQUE DE NOTAIRE

(Sur rendez-vous)

Vous vous posez des questions à l'occasion du règlement d'une succession, de l'acquisition d'un bien immobilier, d'un apport en société, d'un contrat de mariage ou de pacs, d'une donation, ou de tout autre aspect de la pratique notariale.

➤ **Le 1er mercredi du mois**



DROIT DE ETRANGERS ET DE LA NATIONALITE Association A.C.I

(Sur rendez-vous)

Questions relatives aux visas, titres de séjour, accès à la nationalité, droit d'asile, regroupement familial, étudiants étrangers...

➤ **Les 2ème et 4ème jeudi du mois après midi**



MEDIATION FAMILIALE Association I.R.F.M

(Sur rendez-vous)

Vous avez des enfants à charge et votre famille connaît des tensions relationnelles internes, des situations de séparation, de divorce ou de recomposition familiale génératrices de conflits.

➤ **Entretien individuel d'information**



PERMANENCE D'ECRIVAIN PUBLIC

(Sur rendez-vous)

Aide à la rédaction et constitution de dossiers et formulaires pour le Tribunal.

➤ **Tous les lundis et jeudis**



PERMANENCE CONSEILLER NUMERIQUE

(Sur rendez-vous ou inscription)

Aide aux démarches administratives dématérialisées, prise en main de l'outil numérique, accès aux droits. Entretiens individuels, permanence, ateliers collectifs

➤ **Planning en cours d'élaboration**



PERMANENCE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT A.D.I.L 95

(Sur rendez-vous)

Vous êtes propriétaire, locataire, bailleur et avez des questions relatives à la location (bail, loyers, charges, réparations locatives, caution...), à la copropriété (assemblées générales, charges...), aux assurances ou à l'habitation en général.

➤ **Le 1er vendredi matin du mois**



PERMANENCE D'HUISSIER DE JUSTICE

(Sur rendez-vous)

Un huissier de justice vous informe sur les questions de procédure et d'exécution des décisions de justice, expulsion, saisie, recouvrement de pension alimentaire...

➤ **Un lundi matin tous les 2 mois**



SURENDETTEMENT Association CRESUS

(Sur rendez-vous)

Situation de surendettement ou difficultés dans la gestion du budget.

➤ **Deux lundis par mois**

PÉNAL

AUDIENCES PENALES

Sur convocation du Procureur de la République

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Sur convocation

SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION

Sur convocation